

Histoire de la presse valaisanne

Autor(en): **Courthion, Louis**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Wissen und Leben**

Band (Jahr): **7 (1910-1911)**

PDF erstellt am: **29.08.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-750460>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

HISTOIRE DE LA PRESSE VALAISANNE

Bien que l'entreprise révélée par ce titre m'ait valu maint sourire ironique et que d'autres se soient occupés du sujet avant moi, je n'ai pas estimé devoir y renoncer.

En effet M. J.-B. Bertrand a, dans son livre récent¹⁾, consacré un chapitre à la presse. M. l'abbé Meyer, archiviste et bibliothécaire cantonal, avec les collections précieuses par lui arrachées au feu, à l'eau et à l'indifférence de ses concitoyens, a constitué l'élément d'une bibliothèque presque complète de nos journaux et consacré dans la „*Zeitschrift für schweizerische Statistik*“, une notice plus étendue et plus documentée au même sujet²⁾. Je dois citer aussi les notes de M. Gaspard Vallette dans son *Coup d'œil sur la Presse politique dans la Suisse Romande*³⁾.

Aujourd'hui, mettant à profit l'érudition apportée par mes prédécesseurs à ce scrupuleux inventaire d'une documentation rarissime, je me propose d'en faire saillir l'intérêt spécial aux yeux de mes confrères de la Presse, presque tous étrangers au Valais. Mais afin que ce travail ne soit pas une sèche nomenclature, je ferai accompagner l'exposé des faits relatifs à l'histoire du journalisme d'une revue parallèle des faits de la politique. Et cela m'obligera à présenter tout d'abord quelques considérations générales sur l'histoire du Valais.

Cette histoire, bien qu'elle s'engrène çà et là dans celle de la Confédération suisse, en reste toutefois obstinément distincte; aussi un de nos confrères genevois avait-il raison de dire: „Vaud, Fribourg, Neuchâtel sont des cantons; le Valais lui est une nation.“

Je concède que cette individualité géographique et politique s'est visiblement atténuée depuis un siècle, surtout depuis trente et quelques années. Mais les différences très marquées et très nombreuses qui persistent, suffisent à éveiller l'idée de celles que le

¹⁾ Le Valais, étude sur sa vie intellectuelle à travers les âges. Sion. Librairie Mussler 1909.

²⁾ Die periodischen Walliser Drucksachen im neunzehnten Jahrhundert fortgeführt bis zum Jahre 1907.

³⁾ *La Presse Suisse*. P. 63 à 116. Berne 1896.

temps et le choc des autres races sont parvenus à effacer. Cette dissemblance, plus le cours de l'histoire s'allonge, plus il devient malaisé d'en saisir tous les facteurs déterminants, mais le premier de tous fut évidemment l'adaptation quasi exacte d'un régime politique à une région précise dont la structure naturelle ne permettait ni d'élargir ni de rétrécir le cadre.

Cette existence si caractéristique du Valais explique aussi pourquoi la plupart de nos Confédérés en connaissent encore si mal l'histoire contemporaine. Le seul écrivain qui se soit sérieusement appliqué à nous ausculter et qui y ait à peu près réussi, Edouard Rod, a défini comme suit cet état politique si singulier qu'il en est peut-être unique :

„Le Valais, a-t-il dit, a une histoire qui, par son intérêt dramatique ne le cède en rien à celle des grands pays. Il s'était créé son organisation politique, une organisation étrange, compliquée, adaptée à ses besoins particuliers, qui ne ressemble à aucune autre — et dont il faut bien reconnaître que les résultats furent désastreux, car elle valut au pays dix siècles de guerres incessantes dans lesquelles se disputaient, sous d'autres formes, les grandes questions qui bouleversaient l'Europe.“

I. LA PRESSE AVANT L'INFORMATION

Bien qu'à l'heure où la presse politique vit le jour, ces guerres incessantes approchassent de leur dénouement tragique, il y avait déjà près de trois siècles que l'imprimerie était apparue en Valais. Elle y avait été importée évidemment par les Jésuites, tout au moins grâce à leur appui. La plus ancienne impression connue fut exécutée à Sion par Heinricus Streler sur l'ordre d'un père Alvarez, dont le nom seul révèle quelque parenté d'origine avec le fondateur de l'ordre célèbre. La dite impression date de 1644. Dès lors chaque année verra surgir quelque nouvel ouvrage d'enseignement ou de piété. Les actes profanes, même officiels, devront encore attendre longtemps les honneurs de la typographie, et les notaires curiaux, les clercs et les „discrets“ dresseront sans murmurer de longues et patientes copies des actes touchant leurs charges et leurs intérêts collectifs et privés. C'est ainsi que les *Nouveaux Statuts de la République du Valais* édictés dès le 23 juin 1571 ne figurent pas sur la liste de ces lointaines

productions de l'imprimerie sédunoise et qu'on doit se contenter d'en compulser les quelques exemplaires originaux déposés dans les principales archives. Contraste bien plus frappant: tandis que le père Sigismond Bérodi, de St-Maurice, fait imprimer dès 1666 un volume de 416 pages sur la *Vie de St-Sigismond*, la chronique à la fois populaire et savante de son frère Gaspard Bérodi, relatant les événements politiques ou religieux, jusqu'aux faits divers survenus en Valais de 1610 à 1643, demeurera manuscrite jusqu'au dix-neuvième siècle. Bridel lui fera alors quelques emprunts et c'est M. le chanoine Bourban qui tentera finalement de l'arracher à l'oubli en la faisant imprimer¹⁾.

II. L'INFORMATION ET LA POLÉMIQUE AVANT LE JOURNAL

Cette chronique de Bérodi à laquelle les premiers historiens généraux ont grandement recouru, ne fut sans doute pas la seule de son temps. Jusque bien avant dans le dix-neuvième siècle, c'est à dire jusqu'au moment où le journal devint familier aux populations éparses des hautes vallées, la coutume se perpétua de consigner ainsi les faits pour un cercle de parents et d'intimes. Aussi, l'œuvre de Bérodi, laquelle passe sous silence la plupart des faits politiques et ressemble plutôt à une série d'éphémérides, n'a que l'avantage d'être la plus longue et une des mieux écrites, puisqu'elle l'est en latin, alors langue des clercs.

Elle renferme surtout la chronologie des naissances, des morts et des alliances contractées entre les familles de marque du Bas-Valais. Nous y trouvons également des faits divers, dont quelques-uns intéressent l'histoire du Valais. Elle nous apprend qu'en 1621, à Sion, lors d'une revue où tous les drapeaux des communes rurales sont appelés à s'incliner devant la grande bannière de Sion, Savièse s'y refuse net et que, plusieurs communes ayant suivi cet exemple, un grand tumulte s'en suit — ce qui fit décréter à la Diète des sept dixains que Savièse marcherait désormais à la guerre en queue de la troupe et sans drapeau —; qu'en février 1622 l'évêque de Sion ordonne à chaque prêtre de son diocèse de se munir d'un mousquet et de tout ce qu'il faut pour armer un homme, qu'en 1643 Jérôme Farnèse, archevêque de Patras, nonceaposto-

¹⁾ *Chronique de Gaspard Bérody*. Fribourg, imprimerie catholique. 1894.

lique arrive à Saint-Maurice avec une suite de quinze personnes, qu'il fait ensuite une visite au Grand St-Bernard, qu'il opère diverses réformes dans ces deux monastères et qu'il y réintroduit notamment le vœu de pauvreté négligé depuis trois siècles.

Nombreux furent les magistrats et les clercs qui, durant près de deux siècles encore, consignèrent les faits dans des cahiers, des annuaires, agendas ou almanachs portatifs. C'est du moins ce que j'en juge par les spécimens que le hasard a mis entre mes mains. Une famille de Monthey m'a confié un agenda où il est relaté notamment qu'à l'époque du tremblement de terre de Lisbonne (1755) il y eut à Brigue, à Naters, à Loèche des secousses presque journalières, depuis le 1^{er} novembre jusqu'au 27 février 1756. Quelques-unes furent si violentes qu'elles fendirent des églises, renversèrent des clochers, tarirent quelques sources et firent bouillonner les eaux du Rhône. „Le 16 novembre 1776, y est-il dit aussi, il est arrivé des comédiens, médecins, chirurgiens et dentistes à Monthey. On fait la comédie gratis à la tombée de la nuit. Ils se nomment Languet, ils sont au nombre de neuf, dont six hommes et trois femmes y compris un peintre. Mais le 15 décembre, pendant la Diète, il est venu de Sion l'ordre à ne plus comédier pendant l'Avent.“

Voilà pour le côté information. D'autres, selon leur tempérament, critiquent ou polémisent. Le notaire Pierre-Joseph Jacquemain de Bagnes, dans ses *Observations des événements les plus remarquables, tant sur les affaires politiques que sur le temps passé dans quelques parties de l'Europe, notamment en Valais et en Bagnes même, dès l'an 1789 jusqu'à l'an 1831 exclusivement avec quelques notes du depuis jusqu'à 1833*, débute par une mercuriale véhémement à l'adresse de Robespierre. Il n'est pas tendre pour le Français envahisseur, M. Jacquemain, pas même pour Bonaparte, élu consul à vie en une année „où les choux avaient gelé en août“ et couronné empereur en une année où „les abricotiers ont fleuri en janvier à Bagnes.“

Mais plus violent était son confrère, le notaire Guillaume Guerraty de Monthey, dont le carnet de poche nous révèle que „le 11 février 1809 sous la planette du Capricorne, quatre jours après le dernier quartier de la lune qui était le 7, et 3 jours avant la nouvelle lune, qui est le 14, il lui est né deux fils

entre 7 et 8 heures du matin qui ont été baptisés le même jour vers les 4 heures“.

M. Guerraty ne croit pas qu'à l'influence des astres sur l'existence de ses jumeaux, il nous sert en plus des *Réflexions sur l'influence du temps et le malheur d'avoir un mauvais curé*. Dans cet écrit, le polémiste se demande „à qui l'on devra attribuer l'existence de ces mauvais mariages, ou mal assortis, ou contractés par des imbéciles, qui se multiplient depuis quelques mois d'une manière effrayante pour l'espèce humaine et propre à troubler le bon ordre de la Société.“

Ah, si ce notaire montheysan avait eu mission d'assainir le monde! Jugez-en plutôt:

„Mardy 1^{er} août 1809 à Saint-Maurice, le seul fils de M. Augustinis, ci-devant grand baillif a péri dans le Rhône en s'y baignant, entre 5 et 6 heures du soir. Le mardy suivant 8^e août il a été enseveli en l'église de l'abbaye de Saint Maurice, étant étudiant au collège de cette abbaye.

„Etant fils d'un aussi méchant homme et aussi tiran que l'est son père, s'il lui devait ressembler par le caractère, la Société ne doit pas regretter sa perte, d'autant moins encore qu'il était bossu et qu'il justifiait déjà le proverbe peu favorable aux gens marqués de la lettre B en laissant apercevoir un très mauvais caractère. Puissent tous les méchants prendre la même route et délivrer la Société de leur personne.“

Il ne conviendrait pas cependant de rester sous l'impression de ce vœu touchant. M. Guerraty est un savant. S'il sait nous dire comment on empoisonne les rats et détruit les taupes, il nous explique aussi le système du refroidissement progressif de la terre; il nous donne des notices biographiques des souverains; il nous fait suivre les mouvements des troupes de Bonaparte; il tient admirablement ses comptes et montre un goût spécial pour les statistiques.

Entre ce gros carnet de poche et celui d'un contemporain, membre de la famille Calpini de Sion, où l'on voit dessiné un chat faisant danser des chiens au son d'un tambour de basque, le Valais a présenté tous les traits d'un journalisme précurseur, caricature comprise.

III. LA PÉRIODE D'ÉVEIL POLITIQUE.

Le chroniqueur qui a laissé les renseignements dont je me suis servi pour jalonner le premier âge de l'art typographique dans le Valais, annonçait que le 13 juillet 1793 avait paru le premier Bulletin officiel, lequel avait été concédé au „bourgmestre Janvier de Riedmatten, qui avait obtenu de la Diète d'avoir pour sa vie durant la rédaction de cette feuille.“

Le fait que M. Gustave Oggier¹⁾ ne mentionne pas ce premier Bulletin dans son historique de cette publication, semble attester le caractère éphémère de ce premier essai. La difficulté des temps, les orages déchaînés de l'ouest sur la vallée du Rhône, le souvenir alors récent des conjurations du Bas-Valais et de l'exécution de cinq des révoltés, deux années d'invasion, les inondations, les incendies, les pillages qui désolent la capitale et accumulent les ruines expliqueront-ils suffisamment cet insuccès?

Toujours est-il qu'en Valais le journalisme procéda de la publicité officielle. Il en a été de même, du reste, dans la plupart des villes de la Suisse romande, notamment à Lausanne, où certain *Bulletin officiel*, fondé en 1798 allait devenir la *Gazette de Lausanne*.

Le 4 septembre 1803, le Bulletin revoit le jour par les soins du même M. de Riedmatten, devenu vice-grand-châtelain. Les écussons des dixains et la devise „Pro Bono publico“ ont disparu du frontispice pour faire place, en un coin, à un médaillon où, ailes éployées, la Renommée embouche sa trompette. Antoine Advocat, imprimeur de LL. EE. y donne en première page le „Prix des Dénrées“. Le Bulletin avait six pouces sur sept et demi, et s'imprimait sur deux colonnes, celle de gauche pour la langue allemande, celle de droite pour la langue française. L'abonnement était de 36 batz. Quoique les matières à publier fussent énumérées dans une ordonnance de la Diète, l'éditeur déclare cependant „qu'il se fera en outre un devoir de rendre cette feuille intéressante par l'annonce d'ouvrages nouveaux de littérature et des découvertes utiles ou surprenantes dans les arts et les sciences, qu'il va recueillir dans les feuilles étrangères qu'il s'est procurées...“

¹⁾ Centenaire de la Fondation du Bulletin officiel (1803—1903) par Gustave Oggier, archiviste, Sion. Imprimerie F. Aymon.

Or, comme les journaux étrangers ne pénétraient encore qu'avec peine dans ces vallées, l'intention du vice-grand-châtelain de Riedmatten était des plus louables. On va voir qu'il ne se contentera pas de „recueillir dans les feuilles étrangères“.

Le 31 juillet 1804, il donne le récit de la réception de M. Echasériaux, chargé d'affaires de S. M. l'Empereur des Français, près la République du Valais, dont la nomination avait eu lieu à la suite de la renonciation à ce poste de M. de Chateaubriand, lequel, en butte depuis quelque temps aux bonnes grâces du Premier Consul, avait pris prétexte de l'exécution du duc d'Enghien pour les dédaigner.

Le 23 novembre 1805, le Bulletin relate, après six jours, le grand incendie qui a désolé le village de Vouvry; le 2 février 1806 c'est un autre désastre: „la chute de deux lavanches soit avalanches dans la communauté de Salvan.“

Ces nouvelles, données de 6 à 15 jours après le fait accompli, n'empêchèrent point le rédacteur du Bulletin de voir courir le vent. „C'est ainsi, dit M. Oggier, qu'il avait pour mission de porter à la connaissance de ses lecteurs la nouvelle pressentie, mais inavouée de notre incorporation à l'empire français sous le nom de Département du Simplon. Sans commentaire, sans enthousiasme, il publie les proclamations annonçant au peuple la prise de possession de notre chère patrie par le général Berthier au nom de Sa Majesté, l'Empereur des Français et roi d'Italie.“

Toutefois, dès avril 1811, le souverain avait déjà exécuté le petit *Bulletin* pour lui substituer son *Mémorial administratif de la préfecture du Département du Simplon*.

Il convient aussi, avant d'aller plus loin, que nous signalions un certain *Nouvelliste valaisan* qui avait été mentionné dans un écrit du Directoire du 14 septembre 1798 au ministre des Arts et des Sciences. Le rapport disait: „Ci-joint le premier numéro d'une feuille nommée le *Nouvelliste valaisan*, qui doit venir de Sion. Déjà, ses informations contiennent des déclarations qui révèlent peu de sympathies à l'égard du nouvel ordre des choses. On ne saurait donc que vous engager à surveiller cette feuille.“

C'est tout ce qu'il m'a été possible de savoir sur cet aïeul, plutôt ignoré, du *Nouvelliste* actuel et dont le sort était réglé d'avance.

Je ne m'attarderai pas trop aux publications officielles d'alors, délaissées d'ailleurs par les érudits. Signalons seulement certain mémoire remplissant presque le *Moniteur* du 30 décembre 1813 et destiné à prouver qu'Annibal a réellement franchi les Alpes par le Grand Saint Bernard. Son auteur, Charles-Emmanuel de Rivaz, était membre du Corps législatif alors qu'il écrivait l'article, mais il avait à coup sûr cessé de l'être à l'heure de l'impression. En effet, le jour de Noël, malgré un froid excessif et la neige comblant les hautes vallées, le comte de Rambuteau, préfet du Département, averti de l'approche des Autrichiens, s'était retiré en hâte par la Combe de Martigny, le col de la Forclaz et la vallée de Chamonix. Et le notaire Guerraty, qui relate cette fugue dans son agenda ajoutait: „... emportant avec lui tout l'argent des caisses publiques et même des sommes appartenantes à des communes et non à l'Etat, il avait tenté aussi d'emporter les sommes revenantes aux communes du canton de Monthey, mais le percepteur, le S^r de la Coste lui ayant fait voir du déficit, il a effectué la retraite. En partant, il a pris un repas chez le S^r Métral, aubergiste à la Grande Maison à Martigny, où se sont trouvées 17 personnes invitées par le préfet; le dîner fini, il a pris congé de l'aubergiste sans le payer en lui disant que le repas serait aux frais des Vallaisans. Il était accompagné de la gendarmerie et des préposés aux douanes ou gabelous, ceux-ci formaient l'arrière garde et marchaient les derniers.“

La république indépendante devenue canton suisse peu après, s'est à peine réorganisée que le même *Bulletin* reparait le 10 janvier 1816, patronné par le même Janvier de Riedmatten, auprès du même imprimeur Advocat. Il débute sous de fâcheux auspices. Une série de calamités affligent alors le pays. Ce sont des froids prolongés, puis la misère qui s'en suit: en 1818, la terrible débâcle du glacier du Giétroz emporte le long de la vallée de Bagnes plus de 300 bâtiments et 36 personnes vivantes; un 1819, la rupture du glacier du Bies rase par le déplacement d'air le village de Randa, et arrête le cours de la Viège; c'est, en 1827, l'avalanche qui atteint les villages de Biel et de Selkingen; c'est en 1828 la débâcle du lac de Mattmark barré par le glacier d'Allalin. Au milieu de tant d'adversités le *Bulletin*

cheminait cependant sans encombre. M. Advocat était alors seul imprimeur à Sion et aucun journal n'entravait son activité.

Néanmoins la politique fermente. Les discordes provoquées dès 1830 par les revendications du Bas-Valais, qui veut substituer une représentation proportionnelle à la population à la représentation paritaire des dixains et aux privilèges de l'évêque, aggravent d'année en année les rapports entre Haut- et Bas-Valaisans. Et de même qu'on se supprime au pouvoir, de même, pour un temps, le *Bulletin* change journallement de domicile selon ses rédacteurs ou imprimeurs. Au mois de janvier 1839 l'impuissance des pouvoirs fédéraux a consommé la rupture entre le Haut- et le Bas-Valais, et le 20 janvier, paraît, rédigé par Alphonse Morand de Martigny, le *Bulletin des séances de la Constituante valaisanne*, sorte de corollaire bas-valaisan du Bulletin officiel. Le nouveau venu ne s'accommode pas longtemps du rôle d'enregistreur, il évolue rapidement entre les mains d'un tel rédacteur. Le 4 mai suivant, Morand le baptise l'*Echo des Alpes* et il en fait le premier journal de combat du Valais. Feuille de 25 cm sur 20, bi-hebdomadaire, à la manchette en gothique. Le premier article débute ainsi, sans titre :

„Quelle est cette voix qui s'élève au sein des Alpes, dans la majestueuse vallée du Rhône et qui, s'étendant des cités jusqu'au chalet du montagnard, remplit l'air de sons inaccoutumés, appelle tout un peuple et agite en sens divers tant d'hommes qui jusqu'à ce jour, indolents et paisibles avaient ainsi que leurs pères, vécu dans le cercle étroit de la vie de pasteurs?

„C'est celle d'une nation qui, trop longtemps frustrée de ses droits et victime d'institutions défectueuses imposées par une aristocratie ignorante à l'aide de l'étranger, se réveille et se régénère. Ignoré jusqu'ici du reste de la Suisse, le Valais vient enfin occuper à son tour la scène politique.

„De toutes parts des nouvelles se répandent, des discussions s'élèvent, les journaux prennent parti et disputent, mais rarement la vérité parvient au public, les passions dénaturent les faits ou en méconnaissent la portée et les conséquences.

„Que le langage de la vérité se fasse donc entendre...“

Ce langage ne se fera pas seul entendre. L'apparition de l'organe libéral suscite aussitôt un second journal: Le *Défenseur*

de la religion et du peuple au sujet duquel nous trouvons dans le *Narrateur de St-Gall* cette appréciation, très probablement due à Morand lui même: „Le défenseur de la religion est personnifié dans la personne du rédacteur, M. Paillet, bien connu à Lausanne, à Fribourg et surtout en France. Ce même monsieur est aussi l'auteur de la circulaire du clergé valaisan, lequel aurait pu trouver une plume plus convenable pour manifester ses pensées et ses vues.“

Rédigé par cet étranger qui, si nous en croyons M. Bertrand, tomba bientôt en démence, *Le Défenseur* s'imprima d'abord chez Delisle à Lausanne. MM. Ch. Stockalper et Antoine de Lavallaz signaient comme gérants, mais dès le milieu de la même année nous le trouvons déjà établi à Sion, chez Antoine Advocat.

Cependant nous voici dans le feu de la bataille. La constitution nouvelle ayant été acceptée par le Bas-Valais et le dixain de Sion, mais repoussée par les dixains de Sierre et du Haut, le Grand Conseil apprend en se réunissant, que l'ancienne Diète siège de son côté à Sierre et qu'elle a, de son propre mouvement commencé par nommer un Conseil d'Etat pour le pays tout entier. Ces faits se passent à la barbe même des commissaires fédéraux, Schaller et de la Harpe qui, hélas n'en peuvent mais et dont les propositions de conciliation sont hautement repoussées par M. de Courten, chef du gouvernement du haut.

(La suite au prochain numéro.)

GENÈVE

LOUIS COURTHION



TEUERUNGSFRAGEN

EIN KAMPF ZWISCHEN STADT UND LAND

Die Teuerungsfrage¹⁾ — besonders die Preissteigerung bei Fleisch und Milch, die staatlichen und sonstigen Maßregeln, die zu ihrer Abhilfe oder Minderung getroffen werden können oder sollen — beschäftigt heute die Öffentlichkeit in allererster Linie. Der Stadtrat von *Bern* hat dem Bundesrat in nicht gerade geschmackvoller Weise seine schärfste Missbilligung darüber ausgesprochen, dass er den Zoll für gefrorenes Fleisch nicht von

¹⁾ Vergl. den Artikel „Teuerung“ von Ed. Sulzer-Ziegler, 15. Dez. 1910.